Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le 23 JAN. 2026
ID : 076-217602556-20260121-2026018DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N° 2026/018/DEC/1.1

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,
- L'Article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- Vu l'article R. 2123-1 du Code la Commande Publique,

- La délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant qu'à l'issue de la consultation lancée pour une prestation de remplacement et de maintenance du système d'alarme-intrusion du Musée Louis-Philippe, il est apparu que la proposition de l'entreprise PRAETORIA - 99 Boulevard de la Reine - 78000 VERSAILLES - est la plus intéressante pour la ville,

D E C I D E :

Article 1er : Le marché relatif à la prestation de remplacement et de maintenance du système anti-intrusion du Musée Louis-Philippe est signé avec l'entreprise PRAETORIA - 99 Boulevard de la Reine - 78000 VERSAILLES. Il prend effet à compter de sa notification.

Article 2 : Le montant de la prestation est estimé à 67 184,10 € HT soit 80 620,92 € TTC. Il comprend la mise en service et la 1ère année d'exploitation du nouveau dispositif de système anti-intrusion.

Article 3 : Les paiements s'étaleront de la manière suivante :
- 20 % du montant total de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire à la notification du bon de commande,
- 80 % du montant total de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire à la réception de la prestation.

Article 4 : Monsieur le Trésorier, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le vingt et un janvier deux mil vingt six

Le Maire de la Ville d'EU,

Michel BARBIER

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (13099)